



Changeons de point de vue sur l'eau !

MARAIS DE CAMBRIN (62)

La renaissance du marais de Cambrin

En 2009 le marais communal de Cambrin a été classé en réserve naturelle régionale. C'est le résultat des efforts de la commune, propriétaire du site, et de l'ensemble des partenaires pour le préserver. Situé dans l'ancien bassin minier, ce site est l'un des cœurs de nature de la trame verte et bleue de la Communauté d'agglomération d'Artois. Odette Duriez, maire de Cambrin, témoigne...

« Bien que très industrialisé et très peuplé, l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais compte de nombreux marais : Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert. Ces sites importants contribuent à la biodiversité de notre région et à la préservation de la ressource en eau. Ils sont des lieux privilégiés d'accès à la nature pour les habitants.

Le marais de Cambrin, composé de boisements humides, de mares et d'un plan d'eau, abrite un patrimoine inscrit à l'inventaire national des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF). Une originalité de ce marais est la présence de nombreux arbres morts.



Elle met en évidence les remontées de nappe d'eau de la craie, consécutives à l'arrêt des pompes industrielles. Cette particularité montre les liens entre l'exploitation des aquifères et les zones humides.

Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, notre commune s'est lancée dans un programme de restauration et de valorisation du marais. Objectif : préserver sa richesse patrimoniale et permettre l'accès à tous les publics.

UN PLAN DE GESTION ECOLOGIQUE

En 2002, nous avons confié la gestion de ce site au conservatoire d'espaces naturels. Lors de l'élaboration du plan de gestion, nous avons réellement pris la mesure de sa richesse. Plus de 150 espèces animales sont recensées : libellules, papillons, amphibiens, oiseaux... Les oiseaux d'eau y font leur halte migratoire, hivernent et nidifient. Les boisements humides accueillent certaines espèces d'invertébrés. On dénombre près de 200 espèces végétales, dont 20 patrimoniales. Trois espèces présentent un intérêt particulier pour la région : l'Orchis incarnat, l'Oenanthe aquatique et le Souchet brun.



« Le classement du marais est la reconnaissance de sa richesse écologique, des efforts technique et financier et de la volonté politique. »

Odette Duriez,

Députée-maire de Cambrin (Pas-de-Calais)

L'ouverture au public permet de sensibiliser à la richesse écologique et facilite l'appropriation du projet par la population. Le sentier de découverte de 1,6 km, accessible à tous, comporte une aire d'accueil, des postes d'observation, des panneaux d'information. Un éco-compteur nous permet de mesurer les résultats : 19 000 visiteurs en deux ans !

UN PARTENARIAT POUR ETENDRE L'OPERATION

En 2009, le Conseil régional a classé le marais de Cambrin en réserve naturelle régionale. C'est pour nous une reconnaissance de sa valeur écologique et un outil pour le préserver.

L'extension de la réserve est en cours. Le conservatoire a acquis 52 hectares supplémentaires grâce à son partenariat avec la SAFER et à l'aide de l'Agence de l'eau. L'association des naturalistes de la Gohelle assure les suivis ornithologiques, les sorties guidées et participe à des chantiers nature. La Communauté d'agglomération Artois Com intégrera le sentier de découverte à son dispositif « chemins de randonnées ».

Le nouveau plan de gestion 2009-2014 prévoit la fauche tardive des layons, l'étrépage avec un suivi de l'évolution du Souchet brun et la lutte contre l'hydrocotyle fausse-renoncule. »

Marais de Cambrin : 22 ha

Montant de l'opération : 412 717 euros TTC

Partenaires : Conseil régional Nord-Pas de Calais, communauté de communes Artois Com, Agence de l'eau Artois-Picardie, Fondation Véolia, Caisse d'épargne, Fondation EDF Diversiterre, Conseil général du Pas-de-Calais



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr